



# COTISATIONS

## FFCL – MUTUELLE DES TOREROS LANDAIS

Cotisations dues pour l'organisation de courses et  
Spectacles tauromachiques landais

Les nouveaux taux de ces cotisations ont été décidés  
lors du comité directeur du jeudi 21 décembre 2006

		Part FFCL	Part IPP	<b>TOTAL</b>
COURSES LANDAISES	Formelle	81 €	10 €	<b>91 €</b>
COURSES LANDAISES	Mixte	45 €	10 €	<b>55 €</b>
	Démonstration	31 €	10 €	<b>41 €</b>
JEUX	Intervaches	31 €	10 €	<b>41 €</b>
	Encierro	31 €	10 €	<b>41 €</b>
CONCOURS LANDAIS	2 ganaderias	108 €	10 €	<b>118 €</b>
CONCOURS LANDAIS	3 ganaderias	126 €	10 €	<b>136 €</b>
CONCOURS LANDAIS	4 ganaderias et +	181 €	10 €	<b>191 €</b>
COTISATIONS TAUREAUX (Par taureau)				<b>107 €</b>

Ces cotisations assurent la couverture en cas d'accident pendant la course des membres actifs licenciés à la Fédération et membres de la mutuelle des toreros landais (écarteurs, sauteurs, entraîneurs, cordiers, vachers...) ainsi que le corps arbitral délégué par la FFCL mais non celle des amateurs (jeux, cocardes, encierros, pour lesquels vous devez contacter une assurance auprès de votre compagnie)

Les membres des comités des fêtes ne sont pas assurés pour participer aux manipulations des vaches

Le médecin et les secouristes sont couverts par leur propre assurance

**Les accidents de trajet doivent être couverts par l'assurance automobile individuelle.**

- *tarif identique pour les courses de type Armagnac, Landes Béarn, Escalot et seconde pointée.*
- *IPP (invalidité permanente partielle) Cette cotisation sert à indemniser les toreros victimes, reconnus invalides partiels de 1 à 10%, non couvert par la licence assurance.*